ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE TAROUDANT
CERCLE SIDI MOUSSA L HAMRI
COMMUNE ARGANA

Avis d'achat sur bons de commande n°.....42...../2026

Le Président de la Commune Argana procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation: **ACHAT ET POSE DE POMPE IMMERGÉE**

pour fourrière Communal,

Consistance de la prestation:

N°	Caractéristiques et spécifications	Unite de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	FOURNITURE ET INSTALLATION POMPE IMMERGEEdestinees au douar :assif ourino agni n'touah ,toufsirte et adrar n'tamenr **CARACTERISTIQUE ET SPECIFICATION** 4SD 6/42 380V 7,5 HP HMT 140 M; debit maximal superieur a 12 m3/heure ELECTRODE DE NIVEAUX avec cable;BOITE GENCTION, cable d'alimentation, corde ,polythelene dn 63 16 barre (100m pour chaque pompe) essai ET TOUTE SUJETION	U	4	**caution provisoir de 2000,00 deux mille dirhams**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents: determinee au PMMP

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

une caution provisoir de 2000,00 deux mille dirhams a deposer au bureau ordre de la comune argana, avant date limite d'overture des offre

le concurant doit deposé au burea ordre de la commune , les catalogues et les fiches techniques , et signés par le concurrent mentionnant clairement la marque et les caractéristiques techni produit,

NB:Tout concurrent qui ne dépose pas la caution et les fiche technique varra son offre ecarter,

Lieu d'exécution: LES DOUARS CIBLES

Délai d'exécution de la prestation : 7 jours (a compter du lendemain de la date du visa d'engagement dépense a suivre au gid fournisseur)

ARGANA LE: - 9 NOV 2026
LE PRESIDENT DE LA COMMUNE

Président
Ministre de l'Intérieur * Commune ARGANA * Province Taroudant *
Lahcen AMROUCH